Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 81 (1930)
Heft: 3

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans	le	canton	de Berne	9 fois
»	»	»	de Zurich	6 »
»	»	»	d'Argovie	6 »
»	»	»	de Soleure	6 »
»	»	»	de Lucerne	5 »
»	»	»	de Fribourg	4 »
»	»	»	des Grisons	4 »
»	»	»	de Neuchâtel	4 »
»	»	»	de Schaffhouse	4 »
»	»	»	de St-Gall	4 »
»	»	»	de Vaud	4 »
»	»	»	de Bâle-Campagne	3 »
»	»	»	du Tessin	3 »
»	»	»	de Thurgovie	3 »
»	»	»	du Valais	3 »
»	»	»	de Glaris	2 »
»	»	»	d'Obwald	2 »
»	»	»	de Schwyz	2 »
»	»	»	d'Uri	2 »
»	»	»	de Zoug	2 »
»	»	»	d'Appenzell, Rhodes-Extér.	1 »
»	»	»	d'Appenzell, Rhodes-Intér.	1 »
»	»	»	de Bâle-Ville	1 »
»	»	»	de Genève	1 »
»	»	»	de Nidwald	1 »

COMMUNICATIONS.

Les forêts de la Lettonie.

Nous avons, à deux reprises déjà, entretenu nos lecteurs des forêts de la Lettonie.[1] Une brochure de M. *A. Teikmanis,* professeur de sylviculture à l'Université lettonne, parue à Helsingfors en 1929, nous donne l'occasion de compléter les indications publiées alors.

Cet auteur expose les changements survenus depuis la guerre dans le commerce des bois au nord-est de l'Europe. Avant la terrible conflagration mondiale, la Russie était le grand pourvoyeur en bois des pays européens pauvres en forêts (Angleterre, Hollande, etc.). Depuis la constitution de la République des Soviets, la situation s'est modifiée, la puissance d'exportation de celle-ci ayant grandement diminué.[2]

[1] Voir « Journal forestier suisse » 1922, p. 228 et 1928, p. 19—20.

[2] Pendant la période 1924/26, le pays des Soviets a exporté, par an, une quantité de bois qui atteignait à peine un tiers de celle d'avant guerre. En 1928, elle a accusé, il est vrai, une assez forte augmentation.

Parmi les pays qui ont profité de ces circonstances, il faut citer la Suède, la Finlande, la Pologne, et aussi la Lettonie.

Les autorités de ce dernier petit pays font de louables efforts pour développer son économie forestière et l'utilisation des produits de sa sylve. Elles sont dans une situation facile, puisque, de l'étendue boisée totale (1.800.000 ha), 84% appartiennent à l'Etat. Le taux de boisement, rapporté à la surface totale, est de 27%. A cet égard, la Lettonie occupe le 6e rang parmi les pays européens. (La Finlande vient en tête avec 73,5%.) Sa situation est encore plus favorable quant à l'étendue boisée moyenne par habitant, soit $0,_{96}$ ha (Suisse $0,_{25}$ ha); si l'on tient compte de ce facteur, la Lettonie occupe le 5e rang dans les pays d'Europe.

Tout ce qui précède montre que la Lettonie doit rentrer dans la catégorie des pays exportateurs du bois; cela d'autant que la situation générale du pays est favorable, puisqu'il jouit de la possibilité de se rattacher facilement aux voies principales de transport par eau. A vrai dire, la production de ses boisés est peu élevée ($2,_2$ m³ par ha et par an), ce qu'expliquent un sol peu fertile et la situation septentrionale de la République.

Riga est le centre du commerce des bois; les $^3/_5$ de la quantité des bois de service sont débités dans ses scieries.

En Lettonie, l'exportation en général est en constante augmentation depuis plusieurs années. Pour tous les ports lettons, elle a plus que doublé de 1922 (102 millions de lats) à 1927 (221 millions). Tandis qu'en 1922, la valeur des bois comportait 34% de celle de l'exportation totale, la proportion était montée à $36,_2$% en 1927.

L'exportation de la matière ligneuse comprend presque uniquement des sciages de résineux (pin et épicéa). Elle est dirigée avant tout vers l'Angleterre. Depuis quelques années, la part acheminée en Hollande est en progression. *H. B.*

CHRONIQUE.

Confédération.

Le carburant national. Le Conseil fédéral a décidé de se faire représenter au Congrès international du carbone-carburant, qui se tiendra prochainement à Bruxelles, par MM. *Petitmermet,* chef du Service fédéral des forêts, *Schläpfer,* vice-directeur du laboratoire d'essais des matériaux de construction, et *Frank Aubert,* inspecteur forestier, à Rolle. Il s'agit, comme on sait, d'utiliser les déchets de nos forêts pour la locomotion des automobiles et des camions. (« Revue », du 18 janvier 1930.)

Nous sommes heureux de constater que la question du carburant national, qui a rencontré tant de sceptiques, à l'origine, même dans les cercles forestiers, entre dans une voie aussi active. Et il nous